

Agenda 21 Plérin	
Axe 1 : S'inscrire dans la lutte contre le réchauffement climatique	
Action 1 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux	
Contexte	<p>La Ville de Plérin dispose d'un parc immobilier d'une cinquantaine de bâtiments chauffés pour une surface utile d'environ 42 000 m². Ce parc destiné aux multiples usages du service public (accueil, écoles, culture, sports, vie associative...) génère des coûts énergétiques importants.</p> <p>En 2010, en partenariat avec Saint-Brieuc Agglomération, un premier audit énergétique a été réalisé sur l'école Harel de la Noé.</p>
Enjeux DD	Environnemental : préserver les ressources énergétiques non renouvelables et réduire le bilan carbone de la collectivité.
	Social : transmettre aux générations futures un patrimoine immobilier dont la consommation et le coût énergétiques sont faibles, et sensibiliser les Plérinais par l'exemplarité.
	Economique : réduire les dépenses énergétiques, et donc stabiliser les coûts de fonctionnement des bâtiments municipaux.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux suivre les consommations et dérives par site en mettant en place d'un suivi informatisé des consommations d'eau et d'énergie en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie (Conseil en Energie Partagé). - Réaliser un audit énergétique de bâtiment par an, en ciblant les bâtiments les plus consommateurs. - Mise en œuvre de travaux de rénovation thermique et énergétique dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement (isolation, remplacement d'huissieries, remplacement de chaudières, régulations, robinets thermostatiques, éclairage sur détecteurs et minuteries...). - Mobiliser les utilisateurs des bâtiments par une sensibilisation et une valorisation des efforts comportementaux.
Pilote	Didier Flageul, Adjoint en charge des Travaux et des Infrastructures
Partenaires	Toutes les directions de la Ville. Agence Locale de l'Energie de Saint-Brieuc. Usagers des bâtiments municipaux.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un historique des consommations depuis 3 ans par compteur pour mise en place d'un suivi informatisé des consommations : 2011. - En fonction des résultats, choix d'un autre bâtiment à auditer sur l'hiver 2011-2012. - Travaux de rénovation thermique sur l'école Harel de la Noé dès 2011.
Budget prévisionnel	50 000 € proposés au BP 2011
Indicateur de suivi	Evolution des consommations d'énergie sur les bâtiments communaux.
Lien avec d'autres actions	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les éco-gestes et le développement durable auprès des agents municipaux et des élus. (Action 34) - Informer et sensibiliser le public au Développement Durable. (Action 36) - Sensibiliser les enfants et adolescents au Développement durable. (Action 37) - Favoriser les comportements éco-responsables dans les salles municipales. (Action 38) - Mettre en place une charte de développement durable pour les manifestations sportives et culturelles. (Action 39)